

Ville de Monthey
Urbanisme, Bâtiments & Constructions
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 02
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 36 du 10.09.2021
Piliers du 10.09.2021
au 11.10.2021

Monthey, le 8 septembre 2021

N/réf. JR/cuc

MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérants : Mme May Lan Que et M. Alain Fracheboud, Rte du Morneau 87, 1871 Choëx.
Situation : parcelle No 1396, folio 27, au lieu-dit "Morneau", située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'562'020/1'121'715;
Objet : construction d'une cuisine d'été.
- Requérant : Felli Immobilier Sàrl, Chemin des Dailles 26, 1870 Monthey, Ech-bât SA, Z.I. en Vanel C, 1880 Bex, Ecofoncier SA, Rue Saint-Didier 41, 1868 Collombey, CRS IMMO Sàrl, Chemin de Chenevière 52, 1868 Collombey et G-Immobilier Sàrl, Chemin des Dailles 26, 1870 Monthey.
Auteur des plans : Atelier d'architecture PA Felli SA, Rue Robert 2, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 3278 (nouvel état), folio 19, au lieu-dit "Grand Clos", située en zone R6, habitation collective C, sectenur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'563'020/1'122'895.
Objet : démolition d'une villa existante et construction d'un immeuble de 14 logements Minergie, de 2 couverts à voitures et des aménagements extérieurs y relatifs.
Remarque : cet objet nécessite une dérogation à l'alignement de la route.
- Requérant : M. Jean-Claude Beney, Route de la Cretta 24, 1870 Monthey.
Auteur des plans : EWL Technologies SA, Route de la Cretta 24, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 87, folio 1, au lieu-dit "Quartier du Centre", située en zone CA, Centre, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la société EWL Technologies SA; coordonnées : 1'562'187/1'122'472.
Objet : modification de la zone "Bancomat" du Crédit Suisse et installation d'une porte automatique en façade Est du bâtiment existant.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service "Urbanisme, Bâtiments & Constructions" pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, par pli recommandé, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 11 octobre 2021 à 18.00 heures